

Gestion des déchets

Avis du Conseil Consultatif Citoyen pour la Transition Ecologique¹

Commune de Clapiers - 30 septembre 2024 -

Montpellier Métropole et la commune de Clapiers en son sein, portent une politique ambitieuse de réduction des déchets dans le cadre de la transition écologique de notre territoire. Le tri et la valorisation de nos biodéchets en est un volet important et une des solutions essentielles pour réduire notre impact sur l'environnement. La Métropole a ainsi mis en place un nouveau mode de collecte des biodéchets depuis juin 2024 sur le territoire de notre commune.

C'est dans ce contexte que le Comité Consultatif Citoyen pour la Transition Ecologique (3CTE) attire l'attention des décideurs et services de la Métropole de Montpellier, sur certains aspects de la politique de gestion des déchets.

Si la collecte des déchets est une compétence institutionnelle métropolitaine, la gestion de la problématique des déchets est une préoccupation communale de proximité.

14 Points d'Apport Volontaire (PAV) pour la collecte des biodéchets viennent d'être positionnés sur la voie publique avec pour objectif de convaincre le citoyen d'y déposer ses biodéchets qui composent actuellement 40% de la poubelle d'Ordures Ménagères Résiduelles (OMR).

L'installation de ce nouveau dispositif soulève plusieurs interrogations.

- Certaines sont déjà anciennes :
 - La Métropole fournit des composteurs pour habitat individuel à la demande. Ils sont jugés parfois trop grands par certains foyers et surtout peu pratiques pour récupérer le compost situé au fond. **Pourquoi pas deux petits composteurs au lieu d'un « grand » ou a minima un composteur qui permettrait de récupérer facilement le compost sans obligation de démontage.**
 - Par rapport aux composteurs collectifs : il existe 2 sites de compostage collectif sur Clapiers. Leur fonctionnement est assuré par des bénévoles dont la présence n'est pas assurée dans le temps. Quel avenir pour ces composteurs collectifs ? Comment développer cette pratique ? **Peuvent-ils devenir un service public à part entière ?**
- D'autres sont nouvelles :
 - Quelle compréhension par le public du terme biodéchet alors que les déchets végétaux sont exclus de cette collecte parce que traités dans une filière spécifique via les centres Demeter ?
 - Pourquoi le « carné » est-il acceptable en PAV et pas en composteurs ?
 - Le citoyen ne risque-t-il pas de ne pas comprendre la mise en œuvre de ces PAV et en conséquence l'arrêt de la collecte en porte à porte (poubelles oranges) alors que dans le même temps les propriétaires constatent une augmentation de la taxe enlèvement (qui est due à l'augmentation des coûts notamment du traitement extérieur, mais ont-ils l'information ?) ?
 - En habitat collectif, les habitants n'ont pas la culture du tri et donc pas la pratique de la poubelle orange. La mise en place de PAV à proximité étant une proposition nouvelle, **un accompagnement spécifique n'est-il pas nécessaire ?**

¹ 3CTE : Outil participatif et citoyen mis en place par la municipalité de Clapiers, composé de 3 élus.e.s, 8 citoyen.ne.s et 3 représentant.e.s d'associations tiré.e.s au sort, pour promouvoir la transition écologique et renforcer la transparence de l'action publique.

Il nous semble important au-delà des opérations de communications institutionnelles (rappel régulier de la nécessité de moins produire de déchets et de mieux trier, expliquer les coûts -d'un bon et d'un mauvais tri-...) de proposer une sensibilisation de proximité et un accompagnement des citoyens dans la compréhension de la démarche et plus largement dans la compréhension de la gestion de tous les types de déchets.

Mais quels moyens, notamment humains, peuvent être mobilisés ?

- **Recruter de stagiaires ou de services civiques (pour faire de la médiation, pédagogie des poubelles, faire du porte à porte...) ? Cela a un coût mais fera *in fine* baisser le coût du traitement des déchets.**
- Faire intervenir des associations ?
- Sensibiliser et former les enfants de nos écoles (généraliser les gestes anti-gaspillage, mise en place de PAV dans les locaux scolaires, multiplier les ateliers de sensibilisation avec les adolescents (écolothèque ?)...)
- Organiser des réunions de quartier ? **Des actions ciblées au nouveau de l'habitat collectif ?**
- Proposer des tutoriels sur les réseaux sociaux ?

Il nous semblerait également intéressant de réaliser une étude sur les habitudes de consommation, d'achat, et de tri, afin d'identifier les freins et les leviers à la réduction des déchets, pour tenter de répondre à ce questionnement : Comment « toucher » les gens qui ne se sentent pas sensibilisés par cette thématique ?

Par ailleurs, avez-vous envisagé la mise en œuvre de solutions alternatives qui pourraient inciter à la réduction des déchets ?

- Mettre en place des « contrôles » de l'état des poubelles à des fins pédagogiques ?
- Réduire la fréquence de collectes des OMR (actuellement 1 fois par semaine) ?
- Définir un nombre de collectes OMR par an avec un coût supplémentaire pour chaque collecte supplémentaire ?
- Mettre en place la tarification incitative ? Est-ce encore à l'ordre du jour ?
- **Rétrocéder quelques moyens métropolitains pour développer des actions locales ?**

Enfin, les communes de la Métropole programment des festivités. Ces événements « déplacent du monde » et génèrent inévitablement des déchets.

- Ne pourrait-on pas utiliser ces événements comme supports à la sensibilisation sur la réduction et le tri des déchets ?
- **Ne pourrait-on pas proposer un cadre général identique pour toutes les manifestations et des moyens pour organiser des événements qui deviendraient de véritables éco-événements ?**